



Compte Rendu du CA de l'UL du 05/07/2016 par les représentants des BIATSS SNPOTES – A&I UNSA

Le CA débute à 9h25

Procurations : 6

1. Informations du Président et du Vice-président

- Réelle inquiétude sur les moyens des universités pour 2017, prospective budget, très flou. Inquiétude quant au financement par l'Etat de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires.
- L'inauguration du Centre Pierre Janet à Metz, s'est bien passée.
- Labellisation de l'Institut Carnot ICEEL pour la 3ème fois.
- Le passage prochain du décret sur le contrat doctoral au CNESER met un peu de pression pour la rentrée à l'UL, car il va falloir modifier les contrats doctoraux en conséquence.
- La convention de pré-versement de 5 M€ va être signée dans le cadre de Lorraine Université d'Excellence (Isite).
- Tous les chantiers « Plan Campus » sont désormais en cours. Sur le Campus ARTEM : l'École d'Art s'installe à la rentrée, puis l'ICN Business School 6 mois plus tard, ainsi qu'une partie de l'ISAM – IAE.

Le DGS rappelle que lors de l'adoption des comptes financiers de l'ENIM, le point de vue du Commissaire aux Comptes, dans le cadre d'une mission complémentaire, a été demandé. C'est l'Agent comptable qui présente les conclusions du Commissaire aux Comptes. :

Bonne séparation des fonctions entre AC et ordonnateur, mais manque de travail en amont. Les procédures décrites pour le SI sont bonnes (il n'a pas été testé). Les charges ne sont pas toujours rattachées au bon exercice. L'exactitude et l'exhaustivité des produits financiers ne sont pas démontrées, et leur rattachement n'est pas toujours au bon exercice. L'inventaire n'est pas démontré comme exhaustif.

Certaines immobilisations ne sont pas rattachées à une facture. Il faudra voir l'impact de certaines anomalies sur les comptes financiers 2016 de l'UL.

En ce qui concerne les procédures, l'ENIM applique désormais les procédures UL. D'autres anomalies seront corrigées car les services centraux gèrent désormais l'ENIM comme les autres composantes de l'UL.

Le DGS précise que l'ENIM doit désormais transmettre des commentaires au Commissaire aux Comptes avant que ce dernier n'émette son rapport final. Mais l'ENIM est encore loin du compte en termes de qualité comptable telle qu'attendue à l'UL. Les agents de l'ENIM sont conscients du défi qui les attend, cela se régularisera pour tout ou partie au cours de 2016.

Un administrateur rappelle que l'intégration de l'ENIM à l'UL devait régler des disfonctionnements plus ou moins connus. Cet audit clarifie les choses. Vous attendiez-vous à l'ampleur des difficultés ? Les Projets de fin d'Etudes (PFE) sont sources de revenus importants. Peut-on continuer à les espérer ?



Un second administrateur demande si les ressources de l'ENIM sont à la hauteur de ce qu'on espérait ? Quels retours sur l'inspection en cours à l'ENIM ?

Le Président répond que l'intégration de l'ENIM dans l'UL tient d'une politique de site. Cela a du sens avec les laboratoires partagés (LEM3). Il ne s'agissait pas de résoudre les problèmes de l'Ecole. L'établissement n'est pas étonné par les résultats. De plus, l'Ecole n'était pas aux RCE.

Sur les PFE, la forme devra changer, mais ils perdureront. Sur les primes, l'UL a versé la continuité du système indemnitaire et du référentiel EC en cours, car il n'est pas possible de les changer en cours d'année universitaire. Une inspection de l'IGAENR est en cours, on attend le retour sous peu.

Un de vos représentants intervient sur la GIPA. Le SNPTES et A&I ont sollicité le Président et fait un mail sur expression libre au sujet du courrier reçu sur la GIPA par certains agents (mécanisme de compensation de l'inflation sur salaires évoluant de façon inférieure). Des personnels ont reçus des courriers indiquant un rattrapage. Le souci ce sont les montants en jeu (de 200 à 1600 €) ainsi que la réception du courrier, en même temps que le prélèvement direct sur la paie. C'est problématique pour certains collègues, notamment juste au moment des congés d'été. Il demande une évolution sur la première récupération, qui devrait se faire seulement après l'envoi du courrier et, et qu'on prévoie immédiatement un étalement.

Le Président répond qu'en premier point, un gros effort a été fait pour réduire les erreurs sur salaires. Il en reste, mais on est à un minima. Les cas sont singuliers, l'UL va agir.

Le DGS explique que de la GIPA est versée car l'UL n'avait pas connaissance des changements d'échelon des agents, qui arrivent souvent de façon tardive. Par ailleurs, il y a un délai de prescription qui nécessitait d'agir vite. 50 agents sont concernés en 2014, 15 agents en 2015.

Le DGS a demandé formellement que chaque agent soit contacté par téléphone ou par mail avant prélèvement. Un courrier sera désormais envoyé indiquant le délai de mise en œuvre du prélèvement (pas concomitant au prélèvement).

Le Président remercie l'Agent Comptable qui a fait les efforts nécessaires pour étaler les remboursements pour les cas les plus difficiles.

Le Président souhaite faire un point sur le contrôle continu intégral (CCI), qui n'est pas encore mis en place à l'UL en ce moment. Très ennuyé car l'arrêté qui devait arriver au CNESER pour proposer une expérimentation n'y arrive pas comme prévu. On ne va donc rien organiser pour l'instant.

Une représentante étudiante FEDELOR fait la lecture d'une motion demandant que l'expérimentation sur le CCI soit mise en place.

Le Président se dit tout à fait solidaire de cette motion.

Un représentant Etudiant UNEF est totalement contre, car le décret supprime les sessions de rattrapage et les « deuxièmes chances » pour les étudiants.

Un autre administrateur rappelle que cette motion est une légère réécriture de la motion déposée la semaine dernière par la CPU au CNESER. Elle a été largement soutenue. Les équipes pédagogiques sont déçues d'avoir travaillé pour rien. Il y a confusion sur le fait que pour certains, on supprime toute possibilité de rattrapage, pour d'autres ce n'est pas le cas. Instrumentalisation du sujet chez les organisations syndicales. Mais il s'en tient au fait que le point a été supprimé au dernier moment de l'ordre du jour du CNESER, sans information préalable.

Le Président rappelle que le droit au rattrapage est maintenu dans la motion de la CPU.

Vote sur la motion CCI : un contre, autres pour.



2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 juin 2016 (sous réserve)

Document non prêt.

Enjeux stratégiques

3. Évaluation HCERES : bilan d'auto-évaluation (information)

Présentation par le Vice-Président du CA du calendrier de l'évaluation HCERES. Le bilan d'auto-évaluation est attendu en octobre 2016, et la visite du comité HCERES en mars 2017. Le bilan d'autoévaluation et le bilan plus politique seront faits en CA en septembre.

Trois grands volets dans le rapport : établissement, formation, recherche.

Le document d'autoévaluation a été soumis à l'ensemble des élus aux Conseils Centraux, dans les Pôles et Collégiums, voire aux Conseils de composantes. Une contribution des élus est possible jusqu'au 13 juillet.

4. Point d'avancement des travaux et équipements de l'Institut Jean Lamour (IJL) (information)

La DSG Adjointe présente l'imbrication entre les acquisitions d'équipements et les travaux à mener.

Pour rappel, le financement du bâtiment était de 78,73 M€, avec une gestion par la Région Lorraine en Maitrise d'Ouvrage. Une levée des réserves est en cours, qui se fait avec l'équipe IJL qui pilote, les entreprises, le patrimoine UL.

Les travaux d'interface ont été séparés en 2 tranches, la première pour l'appareil Daum (à terminer au 31/12/2015 pour la justification FEDER, ce qui a été réalisé début 2016 et validé). Pour la deuxième tranche, le démarrage des travaux est prévu en septembre 2016. 10 M€ ventilés entre ANR (945 k€), contribution UL (1,256 M€), CPER (8 M€).

Les travaux se poursuivront sur 1 an.

L'installation du tube se prolonge actuellement sur la zone VIT (5,4 M€). Ce qui nous attend c'est la planification du déménagement, sachant que certaines prestations demandées (de type lasure sur le béton brut des murs) pourront être réalisées.

5. Résultats de la 1^{ère} tranche de l'appel à projets « Mut@camp » (information)

Le VP Numérique présente des réalisations déjà effectives à l'UL : salles informatiques revues pour s'adapter à un nouvel apprentissage, mise en place d'espaces collaboratifs, etc. La démarche est transversale, et associe le numérique, les bibliothèques, la vie universitaire, le patrimoine, la pédagogie...

Le projet est déposé dans le volet numérique du CPER, 1 M€ obtenu, 0,8 M€ viendra des composantes, 0,8 de l'Établissement. C'est une démarche transversale à l'établissement, projet sur 3 ans, 2016 à 2018.

Les projets varient entre 30 000 et 100 000€ (maximum possible dans le cadre de Mut@camp).

24 dossiers ont été déposés quand on en attendait plutôt 5-6 !

Ils concernent surtout l'aménagement des lieux de vie, puis celui des espaces extérieurs, l'évolution des espaces d'apprentissage, l'adaptation des espaces documentaires. Trois projets complexes nécessitent un accompagnement extérieur.



L'appel d'offres a été lancé en AO en janvier, et l'accompagnement se fait en 3 phases :

- Montage du dossier
- Conception
- coordination et suivi de la mise en œuvre

Les Vagues 2 et 3 sont prévues en mars 2017 et mars 2018

6. Création du Collégium Lorraine Management

Présentation par les 3 Directeurs des composantes concernées, ISAM-IAE, ESM, Maths Info. Le but de cette nouvelle création de Collégium et d'unifier, de rationaliser et rendre visible la formation en management dans l'UL. En effet, dans le domaine du management, des entités privées délivrent des diplômes de master reconnus par l'Etat (Ecoles de commerce). C'est une spécificité, et cela entraîne une forte « concurrence » dans le cadre de la formation. La création de la Région Grand-Est accroît cette concurrence, et cela explique la démarche en cours.

La création du Collégium permettra de définir une entité légitime pour piloter le projet.

Un administrateur rappelle qu'une démarche qui date puisque en 2003, envisageait une esquisse de fusion des ISAM, alors qu'on ne parlait pas encore de l'UL.

Un administrateur s'inquiète de la licence AES, rattachée à Management à Nancy, et Droit à Metz et se félicite que ce soit le premier projet réalisé en impliquant les étudiants dès le début.

Le Président répond qu'AES sera une licence bi-site, rattachée aux deux Collégiums.

Un administrateur demande pourquoi le CT s'est prononcé essentiellement en abstention ?

Le Président explique que le CT se demandait pourquoi il était concerné, et s'est interrogé sur une augmentation du nombre de Collégiums sans modification de la structuration des composantes.

Vote : 1 abstention, autres pour.

Affaires Financières et Comptables

7. Débat d'orientation budgétaire

La Vice-Présidente Finances fait un rappel sur la trajectoire financière de l'UL depuis 2012. Après un premier exercice présentant un déséquilibre, 2013 a permis un retour à l'équilibre, puis 2014 et 2015 ont permis de stabiliser les comptes, via des gels d'emploi. Aujourd'hui (2016), passage à la GBCP entre autres modifications.

Orientation 2017 : préparer et anticiper l'avenir, dans un cadre d'équilibre et de soutenabilité de nos comptes. Le nouveau contrat quinquennal se mettra aussi en place.

La Dotation annuelle récurrente est conservée, en intégrant le changement de périmètre dû à l'ENIM, et le traitement nouveau de l'électricité (prise en central). Le mécanisme prudentiel est conservé également, devant les incertitudes sur les dotations de l'Etat.

Pour la dotation annuelle d'heures complémentaires, les montants envisagés sont ceux de l'an dernier, les charges seront couvertes au réel.

La contribution universelle devra être passée en mode GBCP, ce qui changera son périmètre, mais du travail doit encore être fait sur le sujet.



Sur la masse salariale, différentes évolutions : mesures gouvernementales (augmentation de la valeur du point d'indice en 2 temps, juillet 2016 et février 2017) ; protocole PPCR ; évolution de la rémunération des contrats doctoraux. S'ajoute à l'UL l'extension des mesures prises par l'Etat aux personnels contractuels. Enfin, les autres facteurs d'évolution concernent le GVT et les évolutions d'effectifs. Le delta de Masse Salariale entre 2016 et 2017 est au final de 9,2 M€ (dont 3,6 M€ de GVT, 3,4 M€ d'augmentation du point d'indice, et 1,2 M€ de PPCR). Le financement Etat escompté est de 4,2 M€ (en supposant que l'Etat compense l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires...). Il reste donc à trouver 5 M€ a minima.

Il est demandé au CA de voter des principes politiques pour récupérer les 5 M€ en question :

- Les mesures Etat sont considérées comme financées par l'Etat (l'Etablissement inscrit en recette le montant correspondant)
- Les besoins résiduels de couverture des dépenses de MS sont couverts sur ressources propres dans les composantes qui les emploient
- Les économies sont réalisées de sorte à préserver la publication d'emplois de titulaires, donc le gel d'emploi interviendrait en dernier ressort.

Le Président ajoute que selon les universités, la première augmentation du point d'indice avec inscription du montant en recette dans un Budget Rectificatif a été soit acceptée, soit refusée. Par ailleurs, le nombre d'étudiants est prévu pour augmenter sur 2017-2019. Dans la CPU, les Présidents envisagent de proposer des budgets en déséquilibre. On ne peut pas rester dans cette incertitude, il espère avoir des réponses en septembre-octobre. Mais, le 3^{ème} versement de la Subvention pour Charge de Service Public ne tient absolument pas compte de l'augmentation du point d'indice.

La Vice-Présidente Finances présente la partie investissement : piloter, préparer l'avenir. Les grands projets (plan campus, IJL, Libération, CPJ, Hôpital virtuel, etc.) continuent ou démarrent.

En parallèle, un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) prend en compte le patrimoine, le plan Mut@camp et la jouvence / l'adaptation d'équipements aux mutations technologiques, la transition énergétique.

Il est proposé au CA :

- Des objectifs de trajectoire financière : équilibrer le compte de résultat prévisionnel, assurer la couverture de la MS (hors mesures Etat), maîtriser l'impact sur la trésorerie des engagements pluriannuels.
- Un modèle d'allocation des moyens : enveloppes Directions, Formation, Recherche stables, critères de répartition conservés, conservation du mécanisme prudentiel (10%), dotation annuelle en HC hors charges.
- Pour l'Investissement : la possibilité de prélever sur le FdR pour des investissements réalisés dans le cadre de dispositifs thématiques et ciblés.
- Sur la Masse Salariale : cf. les principes politiques évoqués ci-dessus.

Le Président ajoute que les pistes pour économiser sur la Masse Salariale sont en cours d'études, elles seront discutées avec les Composantes et les Organisations Syndicales pour savoir jusqu'où aller. Il ne garantit pas qu'on puisse éviter le gel d'emplois.

Un administrateur intervient et comprend que la situation n'est pas facile, on est solidaire. Il pose trois questions : très sensible au non gel d'emplois, il voudrait savoir quelles solutions viendraient juste avant ? Quel est le positionnement de la Présidence par rapport à l'ISITE, quel rôle dans le budget ? Quel rôle pourrait jouer le CA sur l'Etat pour peser sur l'Etat ?



Un autre administrateur rappelle que la situation est très particulière, puisque ce sera le dernier budget du Gouvernement actuel. Il partage l'avis de la CPU et le chiffrage actuel. Concernant le PPCR, cela se traduit heureusement par des revalorisations pour les collègues, mais des discussions sur les Enseignants-Chercheurs auront lieu à l'automne, et il serait inconcevable qu'on n'obtienne rien, donc des incidences supplémentaires dans ce cadre. Les analyses de l'OCDE montrent que la dépense moyenne par étudiant est au-dessous de la moyenne européenne en France, et encore cette dépense moyenne est très fortement dopée par ce qu'on attribue aux élèves des CPGE (15 k€/étudiant). Pour un étudiant en licence, on peut estimer cette dépense à 6,6 k€... Pour autant, il n'approuve pas la sortie de la CPU de l'agenda social. Cet agenda est de toute façon terminé, et aucune mesure très coûteuse n'a été envisagée... Mais par principe, toute mesure prise par l'Etat doit être financée par l'Etat.

Le Président répond que sur les mesures alternatives, il n'y a pas d'inscription budgétaire pour les mesures dont on ne sait pas si elles arriveront (RIFSEEP par exemple), pas de nouvelles mesures globales sur le régime indemnitaire, pas de prime d'intéressement. Le projet ISITE est au-delà de l'Etablissement. Il consiste à faire plus que ce qui est fait actuellement, et n'a pas vocation à compenser nos soucis financiers. Il n'a d'ailleurs pas été construit pour cela. Quant au Rôle du CA, il n'y a pas de particularisme de l'UL par rapport aux actions en cours.

Vote : unanimité pour.

8. Fixation d'un seuil en matière de proposition de remise gracieuse et d'admission en non-valeur des créances de l'Université de Lorraine

Le Directeur Général des Services explique qu'une délibération a déjà été prise sur ce thème, mais qu'elle n'est pas légale (le CA ne peut déléguer au Président la faculté de fixer la limite). C'est donc le CA qui propose au Président par défaut la limite basse (2 500 €).

Vote : unanimité pour.

9. Admission en non-valeur des créances d'un montant supérieur à 2 500 €

L'agent Comptable présente la liste des propositions d'admission en non-valeur des créances pour des montants supérieurs à la limite votée au point 8.

Le Président regrette que cela soient des sommes non négligeables (supérieures à 500 000 €) mais elles reflètent la dégradation économique du pays.

Vote : unanimité pour.

10. Sortie des biens de l'inventaire

L'agent Comptable présente la liste des biens sortis de l'inventaire (rendus, obsolètes, non utilisés...)

Vote : unanimité pour.



11. Acceptation de dons 2016 – 1^{ère} liste

L'agent Comptable rappelle que cette liste est établie au fur et à mesure de la réception de dons. Le CA doit valider pour respecter la réglementation.

Vote : unanimité pour.

International

12. Renouvellement de la convention de collaboration entre l'Université de Lorraine et la Direction générale Chinoise des Instituts Confucius (information)

Présentation de l'Institut Confucius lorrain par sa Directrice, Mme Hong Toussaint. Cet institut a pour objet la promotion du chinois en France, et le renforcement de liens culturels entre la Chine et la France : cours gratuits et certification de niveau de langue, séjours linguistiques, expositions, conférences, etc.

Etudes & Insertion Professionnelle

13. Projets de mentions et parcours-types de diplômes à soumettre au processus d'accréditation

Présentation à deux voix par le Vice-Président Formation et Hélène Boulanger.

Les projets pour l'accréditation seront transmis d'abord à l'HCERES, et non à la DGESIP. Quelques commentaires sont faits sur certaines mentions ou parcours-types. Ce sont bien des projets dont on parle ici.

Un administrateur étudiant regrette l'absence de certaines licences (notamment professionnelles) qui ont disparu de la version finale ?

Le Vice-Président répond que certains projets ont en effet été abandonnés, des mentions ont pu devenir des parcours-type, d'autres ont été fermées suite à l'auto-évaluation.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

14. Cadrage de l'application du décret relatif aux masters sélectifs de l'Université de Lorraine

Le Vice-Président Formation rappelle que L'Université de Lorraine a 26 mentions pouvant être sélectives entre M1 et M2. Il faut préciser les modalités de sélection. Un dossier et d'autres éléments (places disponibles, perspectives d'insertion professionnelle, etc.) sont à fournir.

Vote : 1 contre, autres pour.

15. Tarification des inscriptions particulières, pour l'année universitaire 2016-2017

Le Vice-Président Formation explique que cela concerne les certifications en langues, l'inscription des élèves de CPGE, etc.



Vote : 1 contre, autres pour.

16. Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité (POCS) et frais des écoles internes, centres organisateurs des épreuves d'admission, pour l'année universitaire 2016-2017

Le Vice-Président Formation informe le CA que le Conseil de la Formation s'est prononcé contre les POCS, car il a émis des réserves sur certaines prestations (frais d'organisation des remises de diplômes par exemple)

Il ajoute que concernant les frais de concours, le conseil de la Formation s'est abstenu car un texte doit sortir pour fixer les frais.

Quant aux examens de langues, le CF a émis un vote négatif car si un étudiant s'inscrit dans le cadre d'une formation obligatoire, sa 1^{ère} inscription doit être gratuite.

Le Président intervient pour rappeler qu'un effort a tout de même été fait pour harmoniser les pratiques entre Ecoles, même s'il concède que nous ne sommes pas encore arrivés au bout de l'effort. Si l'étudiant ne prend pas, il ne prend pas, il ne peut y avoir aucune obligation.

Vote : 1 contre, 5 abstentions, autres pour.

17. Ouverture du Diplôme d'Université (DU) *Optimisation de la Performance Sportive - Entraînement des Ressources Physiques et Mentales*

Le Vice-Président Formation confirme que l'annexe financière a été revue depuis le dernier CA.

Vote : 1 contre, autres pour.

18. Ouverture du Diplôme Inter Universitaire (DIU) *Endodontie Clinique et Microscopique Opératoire*

Le Vice-Président de la Formation rappelle que ce dossier a été reporté car il n'était pas prêt au dernier CA. Renseignement pris, le coût est nul car les enseignements seront réalisés par des Hospitalo-Universitaires.

Un administrateur s'en étonne et rappelle que cela beau être dérogatoire, le coût de l'enseignement n'est pas nul.

Vote : 1 contre, autres pour.

19. Ouverture du Diplôme Inter Universitaire (DIU) *Introduction à la Psychologie positive*

Le Vice-Président Formation informe le CA qu'un effort pour prendre en compte le coût complet a été fait, mais ce n'est pas encore complètement finalisé.

Vote : 1 contre, autres pour.



20. Bilan des UE libres et lancement de la campagne 2016-2017 (information)

Présentation du bilan des unités ouvertes au second semestre de la 2^{ème} année de licence. Elles sont cadrées (un étudiant doit suivre des UE libres suffisamment différentes de sa formation principale, ex. un étudiant en licence d'anglais ne doit pas suivre une UE libre d'anglais). Ceci évite que les formations qui portent ces UE libres ne les utilisent pour compléter les formations fondamentales en forçant leurs étudiants à les suivre en tant que formation complémentaire.

Ressources Humaines

21. Liste des fonctions éligibles à la Prime de Charges Administratives (PCA) pour l'année 2016/2017

Présentation par la Vice-Présidente RH de la liste identique peu ou prou à l'an dernier, et même montant.

Vote : unanimité pour.

22. Mesures transitoires relatives aux Nouvelles Bonifications indiciaires (NBI) de l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM)

Le DGS rappelle que la période transitoire s'achève au 31 août 2016 pour l'ENIM. Mais en l'absence d'une nouvelle Direction, des élections et donc d'un nouvel d'organigramme, il est proposé de laisser les NBI en l'Etat.

Vote : unanimité pour.

Vie Institutionnelle

24. Modification des statuts de l'Ecole Nationale Supérieure de Géologie (ENSG)

Présentation par le Secrétaire Général de modifications mineures du statut de l'Ecole.

Vote : unanimité pour.

25. Modification des statuts de l'UFR « Droit Economie et Administration » de Metz (DEA)

Le Secrétaire Général indique qu'il s'agit là d'une refonte plus importante des statuts, qui reprend les termes des statuts votés pour la Faculté de Droit de Nancy, donc on arrive à une certaine homogénéité. La remarque du CT (passer de 3 à 4 représentants BIATSS) est retenue et validée par le Doyen.

Vote : 1 abstention, autres pour.



26. Désignation des membres du comité électoral consultatif pour l'année universitaire 2016/2017

En préambule, le Vice-Président du CA précise que ce comité est renouvelé annuellement, et que la plupart des membres siégeant ont accepté de continuer.

Il est proposé que 2 des 3 organisations étudiantes (UNEF et UNI) non présentes dans la commission actuellement puissent être invitées.

Un administrateur regrette que Sup Recherche n'ait pas été convié, et souhaite que cela soit réglé pour les futures réunions du Comité électoral élargi.

Le Président répond qu'il en prend bonne note et que le nécessaire sera fait.

Vote (liste des 8 proposés + 2 invités) : unanimité pour.

27. Désignation d'un représentant au Conseil d'Administration d'ICN Business School

Il est proposé de nommer le Directeur du CEREFIGE.

Vote : unanimité pour.

Recherche & Valorisation

28. Renouvellement de l'Equipe d'Accueil 7312 PErSEUS du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017

Le Président rappelle que PErSEUS était une UMR sur Paris. Le CA a voté la réintégration de l'équipe PErSEUS comme Equipe d'Accueil de l'UL, mais avec une analyse à mi-parcours. Le rapport à mi-parcours est positif, il est donc proposé de prolonger l'association.

Vote : unanimité pour.

Vie Universitaire

29. Attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du Fonds de Solidarité des Initiatives Etudiantes (FSDIE) – 3^{ème} tranche de 2016

Le nouveau Vice-Président Etudiant est Guillaume Haj Hussein, étudiant en Master de Management public à l'ISAM IAE. Il présente cette 3^{ème} tranche de subventions aux associations.

Vote : 1 abstention, autres pour.



Patrimoine Immobilier

30. Dossier d'expertise préalable à l'acquisition des 2^{ème} et 4^{ème} étages de l'immeuble sis au 91 avenue de la Libération à NANCY

Le Vice-Président Patrimoine Immobilier rappelle que le sujet déjà abordé 2 fois au cours de CA précédents. Aujourd'hui, il s'agit de présenter la procédure d'expertise. Par la suite, l'agrément du Préfet de Région est obligatoire.

Le Coût du projet est de 4,44 M€ dont 2,7 M€ d'acquisition immobilière et 1,57 M€ de travaux.

Bilan de surfaces : -400 m², car si on acquiert 5 350 m², on valorise la maison de la finance (2 850 m²) qui est déjà dans les locaux, on ne renouvelle pas le bail rue Jacquinet (1 650 m²), on valorise ou cède le Château du Montet (1 250 m²).

C'est cohérent à la fois dans le cadre de la stratégie immobilière de l'Etat, et dans celle de l'UL. En termes de recettes et économies de fonctionnement, elles sont estimées à 388 k€/an, ce qui fait un retour sur investissement entre 11 et 12 ans.

Si le vote du CA est favorable, le dossier sera déposé au Rectorat, pour un retour espéré mi-octobre, celui du Préfet mi-décembre.

L'acte de vente pourrait être signé fin décembre 2016, puis les travaux envisagés pour permettent une entrée dans le bâtiment à la rentrée 2017.

Vote : 1 abstention, autres pour.

31. Protocole d'accord transactionnel entre l'Université de Lorraine et les riverains du 40 rue de la Ravinelle NANCY, à conclure dans le cadre du projet d'extension des locaux du 25 rue Baron Louis NANCY (plan campus)

Le Vice-Président Patrimoine Immobilier explique que des travaux de mitoyenneté devant être menés, un accord est nécessaire avec les riverains, et le CA doit se prononcer sur l'accord.

Vote : unanimité pour.

Juridique

32. Accord transactionnel entre l'Université de Lorraine et la société ONET Services

Le DGS indique qu'il a été constaté un déficit d'heures de travail dans le contrat ONET de 4770 h, soit 62 000€ de transaction financière en notre faveur.

Vote : 1 abstention, autres pour.

33. Accord transactionnel entre l'Université de Lorraine et la société PHOTO LIBRARY

Le DGS propose de verser 945 € à la société PHOTO LIBRARY pour avoir utilisé une photo sans droits d'auteur sur un site d'une composante de l'UL.



Vote : 1 abstention, autres pour.

Fin du CA à 16h30

Vos élus représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA au CA

Anne LAPLACE-CHASSARD

Béatrice VAILLANT

Bernard DUSSOUBS